

Le député Paulin Akponna célèbre les FDS lors de la 5^e édition de la Randonnée du Soldat

Adjashè News

Prix 300 F CFA

Parution N°0443 du Lundi 17 août 2026

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0140058230/0164045158 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

FÊTE DE L'IGNAME À SAVALOU

P.8

Joseph Djogbénou élevé au rang de dignitaire de la Cour royale



CAFÉ JURIDIQUE À LA COUR SUPRÊME

P.5

Servir la Justice, un honneur qui impose exigence et exemplarité



APRÈS SON SACRE À THE VOICE AFRIQUE
FRANCOPHONE 2026 P. 2

Saara Houansou reçoit les félicitations du Président Wadagni et du Gouvernement



SISTNA 2026 PORTÉE PAR HAÏTI

À Allada, l'Afrique referme une plaie et rouvre une porte P.11



FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL P.6

Marcellin Bocovè détaille les 4 piliers du projet «Ensemble, visons plus haut»



APRÈS SON SACRE À THE VOICE AFRIQUE FRANCOPHONE 2026

Saara Houansou reçoit les félicitations du Président Wadagni et du Gouvernement

C'est un sacre historique pour le Bénin. Le 14 août 2026, Saara HOUANSOU, dite Saara-Emmanuel, a remporté la quatrième saison de The Voice Afrique Francophone face aux meilleures voix de seize pays. Une victoire qui lui a valu les félicitations du Ministre de la Culture et un coup de fil émouvant du Président de la République lui-même.





MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DU PATRIMOINE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Cité ministérielle, quartier Ahouanléko
01 BP 2037, Cotonou – Bénin
Tél : +229 01 21 30 84 75
mtca.sa@gouv.bj

MESSAGE DE FÉLICITATIONS

à Madame Saara HOUANSOU, lauréate de la quatrième saison de The Voice Afrique francophone

Béninoises, Béninois,

Le 14 août 2026, notre compatriote Saara HOUANSOU, dite Saara-Emmanuel, a remporté la quatrième saison de The Voice Afrique francophone, face aux meilleures voix de seize pays du continent. C'est le tout premier sacre du Bénin dans cette compétition.

Cette consécration récompense un talent d'exception, mais aussi le travail et la constance qui font les grandes carrières. Je lui adresse mes très chaleureuses félicitations, que j'étends à sa famille, à son équipe artistique et à sa coach.

Je salue la mobilisation des Béninoises et des Béninois, au pays comme dans la diaspora, ainsi que l'engagement de nos médias : leurs votes et leur soutien l'ont portée jusqu'à la victoire.

Cette victoire dépasse la scène d'un concours. Elle montre que notre jeunesse s'impose au plus haut niveau international dès lors qu'elle est repérée, formée et accompagnée. Mon département ministériel se tiendra aux côtés de Saara HOUANSOU et poursuivra son action en faveur des industries culturelles et créatives, levier de rayonnement et d'emploi pour la jeunesse béninoise.

Merci, Saara, d'avoir porté si haut les couleurs nationales et de nous avoir offert tant d'émotion et de fierté. Cette victoire est la vôtre ; elle est aussi celle de toute une nation.

Bravo Saara ! Bravo le Bénin !

Fait à Cotonou, le 15 août 2026

Yassine LATOUNDJI,
Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine

Le rossignol du Bénin a été sacrée championne vendredi 14 août à l'issue du vote du public. C'est le tout premier trophée du Bénin dans cette compétition panafricaine majeure.

Le Ministre Yassine Latoundji salue une victoire au-delà du concours

Le lendemain de la victoire, le Ministère de la Culture, des Arts et du Patrimoine a publié un message officiel. Dans un communiqué signé le 15 août 2026 à Cotonou, le Ministre Yassine LATOUNDJI a adressé ses très chaleureuses

félicitations à la lauréate, à sa famille, à son équipe et à sa coach.

« Cette consécration récompense un talent d'exception, mais aussi le travail et la constance qui font les grandes carrières. »

Le Ministre a salué la mobilisation des Béninois du pays et de la diaspora, ainsi que l'engagement des médias.

« Cette victoire dépasse la scène d'un concours. Elle montre que notre jeunesse s'impose au plus haut niveau international dès lors qu'elle est repérée, formée et accompagnée. »

L'appel qui a coupé le souffle : "C'est Romuald WADAGNI"

Au-delà de l'hommage ministériel, Saara Houansou a reçu l'honneur suprême : un appel direct du Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI.

Dans un témoignage émouvant et plein de gratitude, la championne raconte le moment :

« J'ai reçu de vive voix les félicitations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI. Un simple coup de fil... mais surtout, l'immense fierté

d'entendre la voix de son Président. Je dormais lorsque j'ai été réveillée par mon équipe. Au bout du fil : le Chef de l'État. Il s'est présenté à moi en disant : "C'est Romuald WADAGNI." Là, là... mon souffle s'est coupé. J'ai simplement réussi à dire : "Heee... Bonjour Monsieur le Président ! J'espère que vous vous portez bien ?" Il m'a répondu qu'il allait bien, puis m'a adressé ses mots de félicitations. Je n'en reviens toujours pas. Un appel du Chef de l'État. Un moment que je garderai longtemps dans mon cœur. Merci ! Merci ! Mille fois ! Merci Monsieur le Président de la République ! MERCI !!! »

Visiblement émue, elle a ajouté à l'endroit de ses compatriotes : « Je suis profondément reconnaissante, mes chers compatriotes. Je reviendrai très vite, vous exprimer toute ma gratitude. »

Un double honneur qui consacre non seulement une voix d'exception, mais un véritable symbole national et un modèle pour la jeunesse béninoise. Le Gouvernement a d'ailleurs réaffirmé sa volonté d'accompagner ses ambassadeurs culturels à l'international.

Max ISHOLA

SAVALOU

Le député Paulin Akponna célèbre les FDS lors de la 5^e édition de la Randonnée du Soldat

C'était ce vendredi à Savalou. Le député Paulin Akponna a pris part à la grande marche d'endurance et d'unité organisée dans le cadre de la 5^e édition de la Randonnée du Soldat, aux côtés de nombreux participants venus honorer les Forces de défense et de sécurité (FDS). L'initiative rend hommage, chaque année, à celles et ceux qui portent au quotidien la mission de défendre la Nation, de protéger les populations et de préserver la paix.

Courage, abnégation : des mots qui reviennent souvent pour qualifier cet engagement, mais qui gardent ici tout leur poids. Cette édition n'est pourtant pas tout à fait comme les autres. Elle survient dans le sillage du discours à la Nation prononcé par le Président de la République, Chef de l'État et Chef Suprême des Armées, Romuald Wadagni, à l'occasion du 66^e



Le député Paulin Akponna a pris part à la grande marche d'endurance et d'unité organisée dans le cadre de la 5^e édition de la Randonnée du Soldat, aux ...

anniversaire de l'indépendance du Bénin. Un discours consacré, entièrement cette fois, à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur, ainsi qu'à ceux

que la maladie ou les séquelles du devoir ont durablement marqués.

Lors de son intervention de lancement à Savalou, le député

Paulin Akponna s'est appuyé sur les propos du Chef de l'État. Il a rappelé que la Nation doit reconnaissance et respect à celles et ceux qui acceptent de mettre leur vie au service de la sienne. Leur engagement oblige. Il rappelle aussi, simplement, que la sécurité, la paix et la stabilité dont bénéficie le pays ne tombent pas du ciel : elles sont le fruit de sacrifices, parfois ultimes. Au fond, la Randonnée du Soldat dépasse largement le cadre sportif. C'est un moment de cohésion. De mémoire. De solidarité aussi, et de reconnaissance envers les FDS. Un message a clôturé cette mobilisation, adressé aux soldats, aux forces de sécurité et à leurs familles : la Nation ne vous oublie pas.

Max Gaspard ADJAMOSSI

ALBUM PHOTOS



... côtés de nombreux participants venus honorer les Forces de défense et de sécurité (FDS)

« DE LA PORTE DU NON-RETOUR A LA PORTE DU RETOUR »
Ouidah accueille les 22 et 23 août la Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière

Deux jours. C'est ce que le Bénin consacre cette année à une mémoire qui, pendant des siècles, n'a eu droit qu'au silence. Les 22 et 23 août prochains, la cité historique de Ouidah l'un des principaux points d'embarquement des déportés de la traite transatlantique rouvre ses routes de l'esclavage pour une commémoration pensée non pas comme un simple hommage, mais comme un acte politique assumé. Le thème choisi le dit sans détour : « De la Porte du Non-Retour à la Porte du Retour ».

Pendant des générations, la Porte du Non-Retour a incarné l'adieu forcé le dernier pas sur la terre natale pour des millions de femmes, d'hommes et d'enfants arrachés à l'Afrique et jetés de l'autre côté de l'Atlantique. Le Bénin veut aujourd'hui inverser ce symbole. Non pas effacer l'histoire, mais la faire déboucher sur autre chose. C'est précisément le sens des mots de Corinne Amori Brunet, Ministre des Affaires étrangères chargée de l'intégration des

Afrodescendants : « Nous ne pouvons pas changer l'histoire, mais nous pouvons choisir ce que nous en faisons. Le Bénin a choisi de transformer la mémoire en action : reconnaître, retisser les liens et créer les conditions d'une véritable reconnexion avec les Afrodescendants. » Une phrase qui résume, à elle seule, l'ambition de la JISTNA cette année : faire de la reconnexion un projet commun, tourné vers l'avenir. Cette ambition ne sort pas de nulle part. Elle s'inscrit dans une trajectoire déjà engagée par les autorités béninoises la loi n° 2024-31 du 2 septembre 2024, qui reconnaît la nationalité béninoise aux Afrodescendants, et le lancement en juillet 2025 de la plateforme officielle My Afro Origins. En ouvrant la « Porte du Retour », le pays se positionne clairement comme terre d'origine, d'accueil et de retrouvailles pour les descendants des personnes déportées.

Deux jours, deux ambiances

Le programme s'étale sur deux journées bien distinctes dans leur tonalité. Samedi 22 août ouvre le bal avec la Marche mémorielle du Souvenir, « Nos pas dans ceux de nos aïeux », organisée par CCOM23 de 9h à 11h sur les routes des personnes mises en esclavage. Le soir, changement complet de registre : le Festival International de Jazz de Ouidah, porté par Ouidah Jazz Brotherhood, anime la Maison de la Culture de 19h à 22h. Dimanche 23 août, jour officiel de la JISTNA telle qu'instituée par l'UNESCO, le programme se déploie sur la plage de Ouidah avec une densité particulière. Accueil des invités dès 8h30, puis cérémonie officielle d'ouverture à 9h. Suit un moment fort : la remise officielle des documents de citoyenneté aux afrodescendants naturalisés béninois, assurée par le Ministère de la Justice et de la Législation, entre 10h30 et 11h30 une matérialisation concrète de cette politique de reconnexion. L'après-midi bascule vers la réflexion et

la création. Un atelier « Tissus des ancêtres » à 14h, puis une conférence inaugurale sur « Traiter l'espace-temps du départ pour comprendre le retour ». Deux panels se succèdent ensuite : « Voyage à Iméko : récit d'un retour en terres de départ », et « Pillages coloniaux et projets de restitution » sujet qui, à lui seul, dit combien la question mémorielle reste actuelle.

Des discussions croisées clôturent les échanges avant la cérémonie de clôture, prévue de 18h30 à 19h30. Instituée par l'UNESCO et commémorée chaque 23 août en référence à l'insurrection de Saint-Domingue dans la nuit du 22 au 23 août 1791 celle qui ouvrit la voie à l'abolition, la JISTNA rassemble à Ouidah chercheurs, artistes, citoyens et représentants des diasporas afrodescendantes. Le devoir de mémoire, la transmission culturelle, la fraternité universelle : trois piliers, un même horizon.

Max ISHOLA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JISTNA
JOURNÉE INTERNATIONALE DU SOUVENIR DE LA TRAITE NÉGRÈRE ET DE SON ABOLITION
22 & 23 AOÛT 2026
OUIDAH, BÉNIN

« De la Porte du Non-Retour à la Porte du Retour » : le Bénin commémore à Ouidah la Journée Internationale du Souvenir de la Traite Négrière et de son Abolition, les 22 et 23 août 2026.

Ouidah, le 14 août 2026 — Les 22 et 23 août 2026, la cité historique de Ouidah, l'un des principaux lieux de départ des déportés de la traite transatlantique, accueille deux jours de commémoration, de travaux scientifiques et de rencontres, sous le thème « De la Porte du Non-Retour à la Porte du Retour ».

Pendant plusieurs siècles, la Porte du Non-Retour a marqué le dernier pas sur la terre natale de millions de femmes, d'hommes et d'enfants capturés, vendus et déportés de l'autre côté de l'Atlantique. En 2026, la République du Bénin inscrit cette mémoire dans le présent: le souvenir n'est pas un exercice de commémoration passive, il fonde une politique de reconnaissance, de dignité restituée et de reconnexion avec les diasporas afrodescendantes.

Corinne AMORI BRUNET, Ministre des Affaires étrangères, chargée de l'intégration des Afrodescendants, déclare :

« Nous ne pouvons pas changer l'histoire, mais nous pouvons choisir ce que nous en faisons. Le Bénin a choisi de transformer la mémoire en action : reconnaître, retisser les liens et créer les conditions d'une véritable reconnexion avec les Afrodescendants. La JISTNA porte cette ambition : faire de la reconnexion un projet commun, tourné vers l'avenir. »

Une politique publique engagée pour la mémoire et les diasporas

La JISTNA prolonge une politique publique déjà engagée par le Gouvernement du Bénin, dont témoignent la loi n° 2024-31 du 2 septembre 2024 relative à la reconnaissance de la nationalité béninoise aux Afrodescendants et le lancement, en juillet 2025, de la plateforme officielle My Afro Origins. En ouvrant « la Porte du Retour », le Bénin assume un rôle de terre d'origine, d'accueil et de retrouvailles pour les descendants des personnes déportées.

LE PROGRAMME OFFICIEL DE LA JISTNA 2026 À OUIDAH LES 22 & 23 AOÛT 2026

JOUR 1 : SAMEDI 22 AOÛT 2026

09h00 – 11h00 Marche mémorielle du Souvenir « Nos pas dans ceux de nos aïeux » organisée par CCOM23.
Lieu : Routes des personnes mises en esclavage

19h00 – 22h00 Festival International de Jazz de Ouidah organisé par Ouidah Jazz Brotherhood.
Lieu : Maison de la Culture de Ouidah.

JOUR 2 : DIMANCHE 23 AOÛT 2026
Lieu : Plage de Ouidah.

08h30 – 09h00 Accueil des invités
09h00 – 10h30 Cérémonie officielle d'ouverture
10h30 – 11h30 Remise officielle des documents de citoyenneté aux afrodescendants naturalisés béninois par le Ministère de la Justice et de la Législation.
11h30 – 12h30 Causeries – débats
14h00 – 15h00 Atelier « Tissus des ancêtres »
15h00 – 15h30 Conférence inaugurale « Traiter l'espace-temps du départ pour comprendre le retour ».
15h35 – 16h20 Panel 1 « Voyage à Iméko: récit d'un retour en terres de départ »
16h25 – 17h10 Panel 2 « Pillages coloniaux et projets de restitution »
17h15 – 18h15 Discussions croisées
18h30 – 19h30 Cérémonie de clôture

À propos de la JISTNA
Instituée par l'UNESCO, la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition (JISTNA) est commémorée chaque année le 23 août, en référence à l'insurrection déclenchée dans la nuit du 22 au 23 août 1791 à Saint-Domingue (actuelle Haïti), qui ouvrit la voie à l'abolition de l'esclavage. Cette commémoration réunit chercheurs, artistes, citoyens et représentants des diasporas afrodescendantes autour du devoir de mémoire, de la transmission culturelle et de la fraternité universelle.

Contact presse
Germin DJIMIDO
Point focal communication
E-mail : gdjimido@gouv.bj



CAFÉ JURIDIQUE À LA COUR SUPRÊME

Servir la Justice, un honneur qui impose exigence et exemplarité

La Justice est un honneur. À la Cour suprême, cet honneur porte toutefois en lui des exigences particulières, à la mesure de la place qu'occupe la haute Juridiction dans l'architecture institutionnelle de l'État. C'est autour de cette conviction qu'a été organisé, jeudi 13 août 2026 un nouveau Café juridique, consacré au thème : « Servir à la Cour suprême : privilèges et servitudes ». Une rencontre qui aura surtout eu le mérite d'inviter un ancien haut responsable de la Cour suprême, le procureur général honoraire Lucien Aristide DEGUENON à entretenir ses jeunes collègues autour de la thématique.

Dans une institution dont la mission touche directement à la protection de l'État de droit, à l'unité de l'interprétation de la règle de droit et à la consolidation de la démocratie, le thème de ce café juridique n'a rien d'anodin. Elle renvoie à la responsabilité individuelle et collective de ceux qui concourent, à quelque niveau que ce soit, au fonctionnement de la Cour suprême et à l'accomplissement de sa mission.

C'est tout le sens du message délivré à l'ouverture des travaux par le Président de la Cour suprême. S'appuyant sur une formule de Jean Marc Sauvé, selon laquelle rendre justice est à la fois « une belle vocation » et « une

immense responsabilité », le Président a rappelé que l'honneur de servir la Justice ne saurait être dissocié des obligations qu'il implique.

Magistrats, auditeurs, greffiers et autres acteurs de l'Institution sont ainsi appelés à inscrire leur action dans le respect des principes de dignité, d'intégrité, de probité, de loyauté, de discipline, de réserve et de respect du secret professionnel.

Mais le Président est allé plus loin. Il a appelé chacun à une véritable introspection sur le sens du service. Pourquoi servons nous ? Comment devons nous servir ? Pour qui servons nous ? Et quelles exigences devons nous accepter pour être dignes



de cette mission ? Autant de questions qui donnent au thème du Café juridique toute sa portée.

Cette réflexion revêt une résonance particulière dans le contexte actuel de la Cour suprême. Le Président n'a pas éludé certains manquements aux obligations de réserve, d'éthique et de déontologie observés au sein de l'Institution. La tenue de cette rencontre traduit ainsi une volonté de rappeler avec fermeté les valeurs qui fondent la légitimité du service de la Justice et de réaffirmer que le privilège de servir une institution aussi éminente a pour contrepartie l'acceptation de contraintes et de devoirs spécifiques.

C'est dans cette perspective que le Président de la Cour suprême a présenté le communicateur invité à

conduire cette réflexion : Monsieur Lucien Aristide DEGUENON, ancien Procureur général près la Cour suprême et aîné de la magistrature. Figure de la magistrature ayant consacré une part importante de sa carrière au service de la Justice et de la haute Juridiction, il dispose d'une expérience particulièrement en phase avec le sujet soumis à la réflexion collective.

La conduite des échanges a, pour sa part, été confiée au procureur général près la Cour Saturnin AFATON dont la modération a contribué à donner à cette rencontre son caractère à la fois studieux et convivial.

À travers ce Café juridique, le communicateur, étayant parfois ses propos d'anecdotes et d'exemples précis a su montrer à chacun des participants

le privilège que l'on a de servir à la Cour suprême ainsi que les servitudes qui devraient en découler.

En somme, le thème de ce Café juridique invite à dépasser une conception superficielle du privilège. À la Cour suprême, servir n'est pas seulement bénéficier de l'honneur attaché à une haute fonction publique. C'est accepter les obligations qui en constituent le corollaire, préserver par sa conduite la dignité de l'Institution et demeurer conscient que, derrière chaque décision, chaque dossier et chaque acte accompli, se trouve une mission rendue au nom du peuple béninois.

Clôurant cette causerie-débat qui aura été très enrichissante, le Président de la Cour suprême Victor Dassi ADOSSOU a remercié au nom du bureau de la Cour qui a retenu le thème de ce café juridique, le Procureur général honoraire Lucien Aristide DEGUENON. Il a invité chacun à en faire un breviaire, chacun de ses enseignements.

Cell. Com. Cour suprême

FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL

Marcellin Bocové détaille les 4 piliers du projet «Ensemble, visons plus haut» sur Canal 3

À quelques semaines de l'élection à la présidence de la Fédération Béninoise de Football [FBF] prévue le 22 août 2026, le débat s'intensifie. Invité de l'émission Zone Franche de Canal 3 Bénin ce dimanche 16 août 2026, Marcellin Bocové, candidat de la liste « Ensemble, visons plus haut », a eu 1h30 pour présenter sa vision pour la mandature 2026-2030.

Face aux téléspectateurs, le successeur potentiel de Mathurin de Chacus a décliné un projet structuré autour de 4 piliers majeurs, qu'il présente comme les fondations d'un football béninois plus structuré et plus performant. « Je ne suis pas là pour faire un one-man-show. Je suis là en tant que porteur d'un projet », a-t-il affirmé.

Les 4 piliers du projet "Ensemble, visons plus haut"

1. Formation et développement des talents : la priorité absolue

Pour Marcellin Bocové, l'avenir passe par la détection précoce. Son programme prévoit la construction de trois nouveaux centres de formation, la mise en opérationnalité des centres existants à l'arrêt, et la formation continue des acteurs clés : arbitres et entraîneurs. Une volonté de professionnaliser la base, conformément à la politique de Licence CAF.

2. Compétitions et performances : professionnaliser à tous les niveaux

L'objectif est de professionnaliser les championnats à tous les niveaux. Le candidat



propose d'organiser un championnat pour chaque catégorie d'âge, d'accorder une place importante au football féminin, souvent le parent pauvre, d'assurer une meilleure gestion des équipes nationales [les Guépards] et d'accompagner concrètement les clubs béninois engagés en compétitions interclubs africaines de la CAF.

3. Financement : donner de l'autonomie aux clubs

C'est le nerf de la guerre. Pour rendre les clubs plus autonomes, la liste "Ensemble, visons plus haut" propose de travailler sur deux fronts : des discussions avec l'État pour renforcer les appuis et subventions existantes, et des démarches auprès de la CAF et de la FIFA pour mobiliser de nouvelles ressources et mieux

redistribuer les fonds de développement.

4. Administration fédérale et gouvernance inclusive

Enfin, l'administration de la FBF devra être renforcée et modernisée. Le projet prévoit de la doter des hommes et des profils nécessaires, de l'équiper et de la moderniser pour une gestion plus efficace. Le candidat plaide pour une gouvernance davantage participative, fondée sur l'écoute, la concertation et la responsabilisation des différents acteurs, présidents de clubs, ligues et associations.

Un entretien qui permet aux acteurs du football de mieux cerner les ambitions de la liste « Ensemble, visons plus haut »



Adjashè News

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0164045150/0140058230 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

Journal d'information, d'analyse et de publicité
Aut N° 814/MISD/DC/SCC
DU 11 octobre 2005

DEPOT LEGAL N° 10413 DU 11/06/2018
ISSN 1840-9067

Direction Générale

Directeur de Publication
Max Gaspard ADJAMOSSI
0197083087 / 0164045158

Rédacteur en Chef

Achille OUSSOU
0197172283 / 0160300025

Secrétaire de Rédaction

Alexis DEGILA
0197572538 / 0195303029

Rédaction

Marius COCOU
Max ISHOLA
Alexis COPINA

Direction Commercial

Nicaise Cocou A
0197092692

Montage

Ya Faïçal ADEOTI
0141122354

IMPRIMERIE

COGEDIS PRESSE
RC°479/80 A quartier Avakpa Tokpa
Porto-Novo. Tel : 0160893389

FOIRE DES PRODUITS CHINOIS AU BÉNIN

L'APIEx au rendez-vous d'une coopération économique ambitieuse

Le Directeur Général de l'APIEx Bénin, a pris part le 13 août dernier, au lancement officiel de la 16^e édition de la Foire des Produits Chinois au Bénin, un rendez-vous majeur qui confirme le rôle stratégique du Bénin comme passerelle commerciale et plateforme d'investissement au cœur de la sous-région.

Prévue du 13 au 16 août 2026 au Centre Chinois de Développement Économique et Commercial à Cotonou, cette édition réunit 70 entreprises chinoises issues notamment des provinces du Zhejiang, du Jiangsu, de Shanghai et du Yunnan, autour de plus de 150 stands présentant les innovations du Made in China. Plus de 10 000 acheteurs professionnels venus du Bénin et de plusieurs pays



d'Afrique de l'Ouest sont attendus. Au-delà de l'exposition, la foire

constitue une véritable plateforme de coopération économique, avec des rencontres B2B, des

présentations de projets et des visites d'investissement destinées à favoriser de nouveaux partenariats commerciaux et industriels entre les entreprises chinoises et ouest-africaines.

A travers la présence de son Directeur Général à cette cérémonie de lancement, l'APIEx Bénin réaffirme son engagement à accompagner les initiatives qui renforcent l'attractivité du Bénin et facilitent les investissements.

Le Bénin confirme sa vocation d'être un hub régional où le commerce, l'innovation et l'investissement se croisent pour créer de nouvelles opportunités de croissance

ALBUM PHOTOS



FÊTE DE L'IGNAME À SAVALOU

Joseph Djogbénou élevé au rang de dignitaire de la Cour royale

En marge des cérémonies officielles de la Fête de la Nouvelle Igname, le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Joseph Fafamin Djogbénou, a reçu une distinction honorifique de la part de Sa Majesté Dadah Ganfon Gangnihoun Toffa Gbaguidi XV, roi de Savalou, qui l'a élevé au rang de dignitaire de la Cour royale.

Une reconnaissance pour services rendus au royaume

La cérémonie s'est tenue le vendredi 14 août 2026, veille de la date traditionnelle du 15 août consacrée depuis plusieurs décennies à l'ouverture officielle de la consommation de la nouvelle récolte d'ignames chez le peuple Mahi. Selon le communiqué diffusé à cette occasion, cette distinction récompense les services rendus par le président de l'Assemblée nationale au royaume de Savalou, ainsi que son engagement en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du développement.

La remise de cette distinction s'est déroulée en présence des dignitaires du royaume,



Sa Majesté Gbaguidi Gangnihoun Toffa Ganfon XV roi de Savalou ...

des autorités traditionnelles et de nombreuses personnalités venues participer aux festivités. Elle intervient à l'issue des rituels coutumiers qui, chaque année à la veille de la fête, rassemblent la Cour royale et les dignitaires des cultes endogènes autour d'offrandes et de prières adressées aux ancêtres et aux divinités protectrices des récoltes.

Une visite de courtoisie au roi de Savalou

Au-delà de la cérémonie

d'intronisation honorifique, Joseph Djogbénou a également tenu à marquer sa proximité avec le souverain en lui rendant une visite de courtoisie. Cette rencontre entre le président du Parlement béninois et Sa Majesté Gbaguidi Gangnihoun Toffa Ganfon XV illustre les liens que les autorités de l'État entretiennent traditionnellement avec les royautés et chefferies coutumières du pays, particulièrement à l'occasion de grands rendez-vous culturels comme la fête de l'igname.

Une fête vieille de plusieurs décennies

Chaque 15 août, la cité royale de Savalou, dans le département des Collines, célèbre la sortie officielle de la nouvelle récolte d'ignames. Cette fête identitaire, dont l'origine remonte au milieu du XX^e siècle, s'est progressivement imposée comme l'un des principaux rendez-vous culturels du Bénin. Elle est aussi devenue, au fil des ans, l'occasion pour des personnalités béninoises et de la diaspora d'être associées à la vie de la Cour royale, à travers l'attribution de titres honorifiques venant saluer leur contribution au rayonnement du royaume.

En recevant cette distinction, le président de l'Assemblée nationale rejoint ainsi la liste des personnalités faites dignitaires de la Cour royale de Savalou, dans un geste qui se veut le symbole du dialogue entre les institutions républicaines et les autorités traditionnelles du Bénin.

Max Gaspard ADJAMOSSI

ALBUM PHOTOS



... a distingué le président de l'Assemblée nationale du Bénin Joseph Djogbénou

COTONOU

Un conducteur abandonne son véhicule en feu, la police intervient et découvre 26560 plaquettes de Tramacking

Le jeudi 13 août 2026 aux environs de 12 heures, les agents de police en service de régulation au carrefour Agla ont découvert par incidence, des produits psychotropes transportés dans un véhicule en feu abandonné par le conducteur.

L'indélicat transporteur a voulu se faire passer pour un simple automobiliste en détresse. Son véhicule était bien évidemment en feu sur une grande artère de la ville de Cotonou. Alerté par la population et les forces de l'ordre, il a fait la sourde oreille, préférant s'éloigner, arpentant les voies pavées d'Agla,



pour éviter tout soupçon. Mais la clameur publique autour de l'incendie insolite a forcé la police à "plumer" la voiture, révélant ainsi la vraie nature du chargement. Au total, vingt-six mille cinq cent soixante (26560) plaquettes de

Tramacking 250 mg embarquées pour une destination inconnue. Il pensait duper les éléments du commissariat du 13ème arrondissement de Cotonou mais son moteur a fumé. Ses colis ont pris feu. Et tel un rat, le

conducteur, taximan de façade et passeur de métier, a fui le brasier, abandonnant son véhicule et ses comprimés sur place, à la grande surprise des riverains. Les mensonges et la fraude finissent toujours par être mis à nu par les circonstances. Il l'a appris à ses dépens en ce jour du jeudi 13 août 2026 où le soleil était au Zénith.

Le véhicule, d'immatriculation étrangère, a été tracté et mis en fourrière. Les investigations se poursuivent en vue d'identifier le conducteur et de déterminer la provenance ainsi que la destination des produits abandonnés.

CROISADE CONTRE LA POLLUTION SONORE

La Police républicaine et l'Union Nationale des Prestataires de Sonorisation du Bénin se donnent la main pour plus d'efficacité

La commune d'Apkro-Missérété a été, le jeudi 13 août 2026, le théâtre d'une initiative citoyenne d'envergure portant sur la lutte contre la pollution sonore. La Maison des Jeunes de la localité a en effet abrité une séance de sensibilisation organisée conjointement par la Brigade de Protection du Littoral et des Plages (BPLP) et l'Union Nationale des Prestataires de Sonorisation du Bénin (UNAPRES-Bénin). L'objectif : endiguer un fléau qui, depuis plusieurs années, altère profondément la quiétude des populations, avec une recrudescence notable en période de fêtes et lors des week-ends, au cours des cérémonies.

Placée sous le signe de la pédagogie et de la responsabilité collective, cette rencontre a été marquée par l'intervention remarquée du commissaire major de police Léonard Ahouandjinou, commandant de la BPLP. Dans une communication à la fois précise et accessible, l'officier a mis en lumière les enjeux cruciaux liés à la lutte contre les nuisances sonores, qu'il a qualifiées de véritable défi de santé publique. Il a notamment rappelé que les dérives acoustiques, devenues monnaie courante lors des manifestations

festives et cérémonielles du week-end, constituent une menace insidieuse pour le bien-être physique et psychologique des citoyens.

Il a également passé en revue les principales dispositions réglementaires en vigueur destinées à préserver la tranquillité rurale. Il a insisté sur la nécessité d'une application rigoureuse de ces mesures, tout en appelant à une prise de conscience collective des acteurs de la sonorisation, des organisateurs d'événements et de l'ensemble de la population.

Pour la municipalité d'Apkro-Missérété comme pour les forces de sécurité, cette séance de sensibilisation constitue bien plus qu'un simple rendez-vous ponctuel. Elle s'inscrit dans une dynamique de fond visant à renforcer les actions de prévention, à intensifier la diffusion de l'information et à consolider la coljustifloration entre les différents acteurs locaux. L'ambition affichée est de bâtir, pas à pas, une commune plus apaisée, plus responsable et résolument soucieuse de la qualité de vie de ses habitants.

OPÉRATION «COUPS DE POING » À COTONOU

Une vingtaine de personnes interpellées dans un ghetto au quartier Missèkplé



Le mercredi 12 août 2026, une équipe conjointe des commissariats du 6ème, 7ème, 8ème, 10ème et 11ème arrondissement de Cotonou, a effectué une descente dans un ghetto à Sainte-Rita pour interpellé des individus, surpris en flagrant délit de détention et de consommation de produits psychotropes.

Avec le renfort des éléments des commissariats du 6ème, 7ème, 10ème et 11ème arrondissement de Cotonou, le commissariat du 8ème arrondissement de Cotonou a mis la pression sur les réseaux criminels dans l'après-midi du mercredi 12 août 2026.

Au cours de l'opération, un ghetto situé au quartier Missèkplé, derrière l'église catholique de Sainte Rita dans le 10ème arrondissement de Cotonou a été

investi. A l'issue, vingt-et-un (21) individus dont trois femmes retrouvés sur les lieux ont été interpellés et conduits. Les saisies effectuées ont permis de dénombrer quatre cent vingt trois (423) boulettes de chanvre indien, un sachet contenant du chanvre indien et des substances médicamenteuses falsifiées toxiques ou corrompues.

Pour venir à bout de la criminalité, les unités de la police républicaine s'associent et agissent parfois en communauté.

Les commissariats du 6ème, 7ème, 8ème, 10ème et 11ème arrondissement de Cotonou en font la belle illustration pour une meilleure prise en charge de la sécurité des personnes et de leurs biens au Bénin.

DE L'AMPHITHÉÂTRE AU TERRAIN

Les étudiant(e)s de la FADSP/UAC s'immergent au cœur des réalités professionnelles dans les Institutions judiciaires

Dans le cadre du renforcement de la formation théorique des futurs professionnels du droit et de la justice, des étudiant(e)s de la Faculté de Droit et de Science Politique (FADSP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) ont effectué, les 6 et 7 août 2026, une visite d'immersion au sein de plusieurs Institutions judiciaires et juridictionnelles du Bénin.

Organisée par le bureau d'Union d'Entité de la FADSP, avec le concours du Ministère de la Justice et de la Législation, cette sortie pédagogique de 48h a eu le mérite de rapprocher les enseignements académiques reçus par ces étudiant(e)s des réalités professionnelles auxquelles ils seront confrontés. Elle a débuté au Ministère de la Justice et de la Législation par une rencontre avec le Garde des Sceaux, Monsieur Yvon DETCHENOU. Ce dernier a fait savoir à ses hôtes que cette sortie doit leur permettre d'obtenir toutes les informations nécessaires sur les métiers de la justice afin d'orienter, en toute connaissance de cause, leurs choix de carrière. Il les a ensuite invités à faire preuve de curiosité et à profiter pleinement



de cette opportunité pour mieux comprendre le fonctionnement de la justice béninoise. « Je suis très heureux de voir sur les visages à la fois la curiosité de découvrir un peu la cité et celle également de voir le Ministère de la justice, dont on entend très peu parler mais qui est présent dans toutes les composantes de la vie de notre Nation », a-t-il ajouté.

De la Chancellerie, cap a été mis sur plusieurs structures et juridictions, notamment le Complexe judiciaire qui abrite la Cour d'Appel de Cotonou, la CSAF et autres juridictions spécialisées ; la Cour de Répression des

Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), le Tribunal de Première Instance de première classe de Porto-Novo et le Tribunal de Première Instance de deuxième classe de Ouidah.

Ces différentes étapes leur ont permis de mieux appréhender l'organisation et les missions des Institutions visitées, mais également de comprendre de manière concrète le cheminement d'un dossier, depuis sa saisine jusqu'à son traitement et à la prise de décision. Au-delà des visites, cette immersion a été marquée par des échanges directs entre les étudiant(e)s et les responsables

ainsi que les professionnels des différentes structures parcourues.

Les discussions ont notamment permis d'apporter des éclairages sur les procédures, les mécanismes de fonctionnement des juridictions et les exigences liées à l'exercice des métiers de la justice. Cette approche pratique offre ainsi aux apprenants une meilleure compréhension des enseignements reçus dans les amphithéâtres.

Pour les étudiant(e)s de la FADSP/UAC, cette sortie constitue une véritable opportunité d'observer de près le fonctionnement des Institutions judiciaires, d'enrichir leurs connaissances et de mieux se projeter dans leur future vie professionnelle. De l'amphithéâtre au terrain, cette expérience illustre l'importance d'une formation qui associe les connaissances théoriques à la découverte concrète des institutions et des pratiques professionnelles. Elle participe, à terme, à la préparation d'une nouvelle génération de juristes davantage familiarisés avec les réalités du système judiciaire béninois.

ALBUM PHOTOS



SISTNA 2026 PORTÉE PAR HAÏTI

A Allada, l'Afrique referme une plaie et rouvre une porte

Il y a des lieux où l'histoire ne se raconte pas : elle se ressent. Allada, ancienne cité royale nichée au cœur du département de l'Atlantique, berceau du royaume dont est issu le Danxomè, est de ceux-là. Vendredi 14 août 2026, sous un ciel lourd de saison des pluies, cette ville de terre ocre a accueilli un moment que ses habitants qualifient déjà d'historique : la signature d'un pacte de coopération décentralisée avec Haïti, à l'ouverture de la Semaine internationale de souvenir de la traite négrière et de son abolition. Le symbole n'échappe à personne.



À une trentaine de kilomètres au sud, Ouidah conserve dans la mémoire collective le statut douloureux de « porte du non-retour » le dernier point de contact entre des millions d'Africains déportés et les soldes leurs ancêtres. Ce vendredi, à Allada, une autre porte s'est ouverte. « Si Ouidah est la porte du non-retour, Allada est désormais la porte du retour des Afrodescendants », a lancé Dominique Brutus, chargée d'affaires de l'ambassade d'Haïti près le Bénin, sous les applaudissements d'une assistance où se côtoyaient diplomates, ministres, têtes couronnées et descendants de la diaspora. Un pacte, cinq promesses Porté par le maire Calixte Marie Gnanguènon et son Conseil communal, l'accord scellé avec Haïti dépasse la simple déclaration d'intention protocolaire. Il s'articule autour de cinq projets

concrets : une fresque mémorielle sur les murs de l'arrondissement d'Allada ; un village d'accueil destiné aux Afrodescendants en quête de racines ; un centre de recherche et de documentation consacré à Toussaint Louverture et à la résistance haïtienne ; un jumelage avec la ville de Jacmel ; et dix hectares de terre réservés à un projet hôtelier portant, lui aussi, le nom du père de l'indépendance haïtienne. « Les frères et sœurs afrodescendants sont invités à retrouver à Allada une terre d'histoire, de mémoire et d'enracinement », a résumé le maire, dans une allocution où perçait moins la rhétorique protocolaire que la conviction personnelle d'un édile déterminé à faire de sa commune un point de convergence entre l'Afrique et ses diasporas. Le préfet du département de l'Atlantique Raphaël Akotègnon

n'a pas manqué de remercier la chargée d'affaires de l'Ambassade d'Haïti au Bénin, SE Dominique Brutus pour sa vision si noble de porter en triomphe Allada, ville natale du père de la révolution haïtienne Toussaint Louverture. Le ministère des affaires étrangères du Bénin, s'est résolument engagé à satisfaire toutes les doléances portées par la chargée d'affaires de l'Ambassade d'Haïti au Bénin. Une assurance de la représentante de la ministre des affaires étrangères. Au-delà d'un rapprochement bilatéral Présent aux côtés du corps diplomatique les ambassadeurs du Brésil, de Cuba et de Belgique avaient fait le déplacement, Claudy Siar, chargé de mission du président de la République du Bénin pour la culture, les médias et la visibilité, a tenu à élargir la portée de l'événement : selon lui,

ce pacte ne se limite pas à un rapprochement entre deux nations, mais s'adresse à l'ensemble du monde afrodescendant, des Caraïbes aux Amériques. L'honorable Solange Mèhou, députée d'Allada et enfant du pays, a pour sa part rappelé combien la ville reste encore trop discrète sur son propre passé royal, plaidant pour une valorisation plus assumée de cet héritage avant d'accompagner elle-même les invités à travers les stands d'une exposition consacrée aux savoir-faire et à la gastronomie locale.

La mémoire, entre gravité et fête Passé les discours, la soirée a pris une tournure plus légère : les rythmes des danses haïtiennes ont résonné jusque tard, rappelant que la mémoire, ici, ne se limite pas au recueillement. Elle se transmet aussi par le corps, la musique, le goût une manière, peut-être, de dire que ce qui fut arraché peut aussi être recomposé. Les têtes couronnées venues des régions du Bénin, du Nigeria et du Cameroun ont donné un éclat à cette cérémonie. Les célébrations de la SISTNA se poursuivront jusqu'au 23 août. Mais à Allada, quelque chose s'est déjà joué qui dépasse le calendrier commémoratif : une ville a choisi de transformer une blessure historique en projet d'avenir et de parier que la mémoire, bien portée, peut redevenir un chemin plutôt qu'une impasse.

ALBUM PHOTOS



TARIFS PUBLICITAIRES

Tarifs d'abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Zone Afrique-Europe
1 mois	8000	10.000	20.000
3 mois	22.500	28.000	48.000
6 mois	40.000	45.000	80.000
12 mois (1ans)	70.000	80.000	150.000

Publi-reportages

1- Texte proposé par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	150.000	110.000	+50.000
¾ page	80.000	58.000	+40.000
½ page	48.000	30.000	+30.000
1/3 page	25.000	20.000	+20.000

2- Texte proposé par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	100.000	180.000	+80.000
¾ page	100.000	80.000	+40.000
½ page	50.000	45.000	+30.000
1/3 page	30.000	28.000	+20.000

Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	120.000	100.000	+50.000
¾ page	75.000	50.000	+40.000
½ page	32.500	25.000	+30.000

Petites annonces

Nature	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
I-EMPLOIS	600/LIGNE	500/LIGNE	+50.000
II-IMMOBILIERS (Voiture, parcelle, magasin.....)	900/LIGNE	800/LIGNE	+40.000
III-ANNONCES	1200/LIGNE	1000/LIGNE	+30.000

-Abonnement de soutien : 70.000Fcfa pour 6 mois

-Abonnement de soutien : 120.000Fcfa pour 1 an